



L'environnement À LA UNE

Semaine de l'environnement 1982 — Consultation du public

L'environnement vous prend-il à coeur?

Cette année, la fin de la Semaine nationale de l'environnement coïncide avec la Journée mondiale de l'environnement, marquant le 10^e anniversaire de la Conférence des Nations unies sur l'environnement qui a eu lieu à Stockholm, en 1972.

Depuis, les chercheurs ont confirmé que les ressources de la terre sont sérieusement menacées par la pollution, la surexploitation et une mauvaise gestion. Notre terre et notre avenir sont en jeu. Nous devons tous ensemble faire quelque chose.

Que vous viviez à la ville ou à la campagne, vous ne pouvez échapper aux dommages à l'environnement. La pollution de l'air et de l'eau, la perte de bonnes terres agricoles, la raréfaction des forêts, des pêches, de la faune, et autres ressources, menacent partout les emplois, la santé et les niveaux de vie.

Regardez autour de vous, en commençant par chez vous. Recyclez-vous le papier, le verre, et autres matières usées? Prenez-vous toutes les précautions lorsqu'il s'agit de vous défaire de peinture inutilisée, d'insecticides, et autres déchets?

Si vous avez une voiture, étudiez le soin que vous en prenez et vos habitudes de conducteur. Favorisez-vous une consommation d'essence raisonnable et une réduction des gaz d'échappement? Utilisez-vous de l'essence sans plomb et votre auto est-elle à son meilleur état de fonctionnement?

Observez votre voisinage, votre lieu de travail, votre ville ou votre municipalité. Et n'oubliez pas votre chalet ou votre lieu de vacances favori. Les parcs, les plages et l'eau sont-ils propres et sûrs? Les déchets sont-ils traités de façon appropriée? La lutte contre la pollution est-elle efficace? Est-ce que les habitats fauniques sont convenablement protégés?

Vous pouvez établir votre propre liste de contrôle et passer à l'action! Discutez-en avec vos voisins, votre député et vos représentants élus. Appuyez les chefs politiques, les groupes et les organisations qui ont vraiment l'environnement à coeur, et faites des pressions pour que les mesures nécessaires soient prises pour le protéger.

Insister pour que votre club, votre groupe communautaire, votre syndicat ou votre association professionnelle appuie cette cause. Joignez-vous au groupe écologique de votre localité ou formez-en un avec vos voisins. Incitez les écoles à enseigner à vos enfants le respect et l'amour de leur patrimoine naturel.

Semaine d'initiatives nouvelles et d'engagement, la Semaine nationale de l'environnement est pour tous les Canadiens le moment de réfléchir individuellement et collectivement à leurs responsabilités à l'égard de l'environnement.

le Ministre
John Roberts

Consultation du public 1982

Cet automne, vous aurez une occasion spéciale d'influencer les politiques et les programmes du gouvernement fédéral. Ce numéro vous dira comment vous et votre organisme pouvez participer à des assemblées publiques pour discuter de questions environnementales avec de hauts fonctionnaires.

L'environnement . . . je prends ça à coeur!

La Semaine nationale de l'environnement fournit aux citoyens l'occasion de prendre de nouvelles initiatives pour la protection de leur environnement. Plusieurs manifestations destinées à attirer l'attention du public sur les problèmes de l'environnement, et sur les solutions qu'on pourrait leur apporter, auront lieu tout au long de la semaine.

Elle a pour thème, cette année :
"L'environnement...je prends ça à coeur!"

Vous êtes invités à participer à des manifestations à l'échelle nationale, provinciale et locale. Tous les détails seront annoncés à la radio, à la télévision, de même que dans les journaux et par affichage.

Le comité organisateur se compose de représentants de divers groupes qu'intéressent les questions de l'environnement :

Le Conseil canadien de l'environnement
Le Congrès du travail du Canada
Le Conseil des directeurs fédéraux et provinciaux de l'information environnementale
Environnement Canada
La Fédération québécoise de la faune

La Fédération canadienne de la nature
L'Institut national pour la survivance Petro-Canada
Le Programme des Nations unies pour l'environnement

Un colloque sur l'eau aura lieu à Calgary les 3 et 4 juin, et aura pour thème : "L'eau...notre ressource non reconnue." Il sera clôturé par la présentation des prix Marguerite et Vernon Heaslip aux personnes et aux groupes qui se sont distingués par leur dévouement à la cause de l'environnement. Ce seront, cette année, des médailles des Nations unies pour commémorer le 10^e anniversaire de la Conférence de Stockholm.

Environnement Canada sera aussi de la fête et organisera des manifestations spéciales dans la région de la capitale nationale et dans diverses autres régions du Canada.

Renseignements :

Semaine de l'environnement
Direction générale de l'information
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
Tél. : (819) 994-1410

Comment participer?

Il faut communiquer avec le bureau des Affaires publiques d'Environnement Canada dans votre région.

ATLANTIQUE : 5^e étage, Queen's Square
45, promenade Alderney
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B2Y 2N6
Tél. : (902) 426-8374

QUÉBEC : B.P. 10 100
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
Tél. : (418) 694-7204

ONTARIO : 7^e étage
55 est, avenue St. Clair
Toronto (Ontario)
M4T 1M2
Tél. : (416) 966-5842

QUEST et : 8^e étage
NORD 9942-108^e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J5
Tél. : (403) 420-2545

PACIFIQUE et : 4^e étage
YUKON 1001 ouest, rue Pender
Vancouver (C.-B.)
V6E 2M7
Tél. : (604) 666-6058

Colloque sur l'eau

Renseignements :

Art New
Institut national pour la survivance
A307-702, 3^e Avenue sud-ouest
Calgary (Alberta)
T2P 3B4
Tél. : (403) 290-0779

Prix Marguerite et Vernon Heaslip

Renseignements :

Institut national pour la survivance
229, avenue College
Toronto (Ontario)
M5T 1R4
Tél. : (416) 593-1299

L'ENVIRONNEMENT, JE PRENDS ÇA À COEUR



Semaine canadienne de l'environnement
du 30 mai au 5 juin 1982



Environnement
Canada

Environment
Canada

Canada

Consultation du public 1982

En octobre dernier, l'honorable John Roberts a annoncé la nouvelle politique d'Environnement Canada relative à la consultation du public et à l'accès à l'information.

Pour satisfaire à l'une des principales exigences de cette politique, l'administration centrale d'Environnement Canada tiendra sa première assemblée annuelle de consultation du public à Ottawa les 21, 22 et 23 septembre 1982.

Des assemblées de consultation du public auront lieu également dans les centres régionaux à travers le Canada. Les dates et les lieux des rencontres régionales seront annoncés dans Environnement à la une.

Ces assemblées permettront aux particuliers, aux écologistes, aux porte-parole de l'industrie, aux associations professionnelles, aux groupes communautaires et autres organismes de discuter des questions environnementales avec de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Environnement Canada vous invite à participer à l'organisation de cette assemblée et à soumettre des suggestions sur les sujets à discuter et sur la forme de la rencontre : e.g. la tenue d'ateliers de travail et de sessions plénières.

Un programme provisoire et quelques sujets apparaissent ailleurs sur cette page. Un ordre du jour final sera publié dans l'édition d'août de Environnement à la une.

Veuillez faire parvenir vos propres suggestions au plus tard le 1^{er} juillet 1982 à :

Gail Turner ou Mary McLaughlan
Programme de consultation
Direction de l'information
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
Tél. : (819) 994-1410

Programme provisoire des assemblées

Mardi, le 21 septembre : soirée,
inscription

p.m. Discussion finale et débat

Mercredi, le 22 septembre

a.m. Consultation ministérielle

Aperçu des questions qui intéressent particulièrement le public et le ministère.

Tour d'horizon et examen des modalités de la consultation en vue de la rendre aussi efficace que possible au cours de l'année qui vient.

p.m. Consultation des services

Les divers services d'Environnement Canada tiendront séparément et simultanément des réunions pour discuter des questions de leur compétence : Parcs Canada, le Service de l'environnement atmosphérique, le Service de la protection de l'environnement, le Service de la conservation de l'environnement, le Service canadien des forêts.

Sujets proposés

Environnement Canada a consulté des groupes écologiques, des représentants de l'industrie et de hauts fonctionnaires du gouvernement au sujet de l'ordre du jour de l'assemblée de consultation du public qui aura lieu à Ottawa les 21, 22 et 23 septembre. Voici quelques-uns des sujets qui ont été proposés jusqu'à maintenant :

Jeudi, le 23 septembre

a.m. Consultation des services par directions générales

Les diverses directions générales des services e.g. les eaux intérieures et les sites historiques tiendront séparément et simultanément des réunions de consultation sur les questions de leur compétence.

- . Les pluies acides
- . L'aide aux groupes d'intérêt public
- . Les mégaprojets de développement de l'énergie
- . Environnement Canada et le Nord
- . L'environnement et l'économie
- . La qualité de l'environnement
- . La politique fédérale sur l'utilisation des terres
- . Les déchets dangereux
- . Les conditions de travail insalubres
- . La consultation du public
- . Le littoral
- . La planification stratégique
- . La qualité de l'eau
- . La stratégie mondiale de conservation

Pour en savoir plus . . .

Afin de vous aider à participer efficacement au processus de consultation du public, Environnement Canada met à votre disposition sur demande une documentation variée comprenant des communications scientifiques et divers documents publiés par le ministère et ses services.

Voici les domaines de leur compétence respective ainsi que les personnes-ressources auxquelles vous pouvez vous adresser pour de plus amples renseignements :

Service de la protection de l'environnement :

Pollution de l'eau et de l'air (y compris le transport à distance des polluants atmosphériques), traitement des eaux usées, contaminants, urgences environnementales, gestion des substances toxiques et des déchets, législation antipollution et impact des projets fédéraux sur l'environnement.

Susan Eros, (819) 997-2375

Service de la conservation de l'environnement :

Conservation et gestion des eaux, de la faune et des ressources du territoire; recherche dans des domaines connexes portant sur les oiseaux migrateurs, l'habitat de la faune, l'interprétation de la faune, la toxicologie; enquêtes et études sur la quantité et la qualité de l'eau, politiques et questions internationales et interprovinciales relatives à l'eau, réduction des dommages causés par les inondations; planification des bassins versants, études et inventaires sur le potentiel et l'utilisation des terres, politique relative aux terres fédérales et à leur gestion.

Al Teskey, (819) 997-2897

Service canadien des forêts :

Recherche pour aider les provinces et l'industrie en matière de gestion et de protection des forêts; élaboration des politiques; statistiques et relations nationales et internationales.

Jim Munro, (819) 997-1463

Service de l'environnement atmosphérique :

Atmosphère, conditions des glaces et de la mer; recherche et développement en matière de prévisions météorologiques et de systèmes d'observation; climat, qualité de l'air.

Yvon Bernier, (819) 997-6655

Parcs Canada :

Gestion et aménagement des parcs nationaux, des lieux, monuments et parcs historiques en existence, et établissement de nouveaux; systèmes fluviaux et

territoire des parcs nationaux du patrimoine canadien; ententes coopératives fédérales-provinciales sur la récréation et la conservation.

Jim Shearon, (819) 994-2534

Dans les régions

Les dates et lieux des assemblées de consultation du public dans la région de l'Ouest et du Nord sont encore sujets à changement. Ce sera probablement le :

12 septembre	Winnipeg
19 septembre	Regina
22 septembre	Yellowknife
26 septembre	Edmonton ou Calgary

Veillez adresser vos demandes de renseignements et vos suggestions pour l'ordre du jour à :

Pat Logan
Environnement Canada
804, 9942 - 108^e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J5
Tél. : (403) 420-2540

Pour de plus amples renseignements sur les rencontres des autres régions d'Environnement Canada, communiquez avec les bureaux régionaux appropriés.

Atlantique :

Gisèle Jacob
5^e étage, Queen's Square
45, chemin Alderney
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B2Y 2N6
Tél. : (902) 426-8374

Québec :

Benôit Barry
B.P. 10 000
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
Tél. : (418) 694-7204

Ontario :

Jeanne Jabanoski
7^e étage
Édifice Arthur Meighen
55 est, avenue St. Clair
Toronto (Ontario)
M4T 1M2
Tél. : (416) 966-5842

Pacifique et Yukon :

Paul Mitchell
Pièce 903
1001 ouest, rue Pender
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 2M7
Tél. : (604) 666-6058



DREI

Contribution limitée aux frais de déplacement des participants aux rencontres annuelles

Pour être admissible à une allocation de fonds en vue d'assister aux réunions annuelles, soit à l'administration centrale, soit dans une région, convoquées en vertu de la politique sur la consultation du public, un groupe d'intérêt public ou une association professionnelle doit satisfaire aux exigences suivantes :

1. Être un organisme à but non lucratif concerné par les politiques et les programmes d'Environnement Canada;
2. Avoir besoin d'aide financière et présenter, sur demande, l'état financier et le budget de l'organisme;
3. Préciser les raisons justifiant une participation à la rencontre désignée;
4. Participer à ladite rencontre.

Dans la répartition des fonds disponibles, Environnement Canada se basera en outre sur les critères suivants :

1. L'existence d'un intérêt manifeste et vérifiable qui devrait être porté à l'attention d'Environnement Canada;
2. L'exposé en bonne et due forme de cet intérêt est susceptible de constituer un apport inédit et important;
3. L'organisme demandeur démontre ou désire démontrer son engagement envers l'intérêt qu'il veut représenter (e.g. l'étendue et la portée de ses activités actuelles, sa contribution antérieure à des activités semblables, le nombre de ses adhérents, etc.);
4. L'organisme demandeur ne reçoit aucune aide financière d'autres organismes fédéraux pour participer à cette même réunion.

Toute contribution aux frais de déplacement doit être autorisée à l'avance et ne s'applique qu'aux seuls frais de déplacement.

Les demandes pour la réunion de l'administration centrale à Ottawa doivent être faites par écrit avant le 14 août 1982 et adressées à Mary McLaughlan ou Gail Turner (adresse donnée en page 4). Les demandes concernant les réunions des régions doivent être adressées aux coordonnateurs régionaux appropriés.

